



Ville de
WARWICK
la FLEUR des Bois-Francs

AVIS PUBLIC
ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC, est par les présentes, donné par la soussignée, madame Lise Lemieux, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Ville de Warwick :

QUE le conseil municipal a adopté ce onzième jour de mars de l'an deux mille dix-neuf, les règlements suivants :

- Règlement numéro 268-2019 établissant un programme triennal d'inspection des fosses de rétention;
- Règlement numéro 278-2019 régissant la démolition d'immeubles;

QU'une copie de ces règlements a été déposée au bureau de la soussignée où toutes personnes intéressées peuvent en prendre connaissance et ceci aux heures normales d'ouverture du bureau.

QUE ces règlements entrent en vigueur ce 20 mars 2019, jour de leur publication.

DONNÉ À LA VILLE DE WARWICK, ce quinzième jour du mois de mars de l'an deux mille dix-neuf.

Lise Lemieux, DMA
Directrice générale
et secrétaire-trésorière